

Objectifs

Encadrement des personnes en vue de l'acquisition du Pass'sport de l'Eau
Participer au fonctionnement du club.
Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe

Participants et pré-requis

Etre licencié(e) à la Fédération Française de Natation pour la saison 2012/2013.
Etre âgé(e) de 16 ans (dans l'année).
Etre titulaire du PSC 1
Etre titulaire du BF1 ou satisfaire aux conditions de substitution
Positionnement réalisé par l'ERFAN

Programme

UC1 : EC de participer au fonctionnement du club
UC2 : EC de préparer une séance
UC3 : EC d'encadrer un groupe dans le cadre de l'acquisition du Pass'sports de l'Eau
UC4 : EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
UC5 : EC de conduire une action éducative
UC6 : EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaire à la conduite des activités
UC7 : EC d'accompagner des mineurs en déplacement ou en compétition

Méthodes pédagogiques

Principe de l'alternance en centre et club
Apports théoriques et méthodologiques
Mise en situation par des exercices et cas pratiques
Travail personnel individuel
Rendu de dossiers écrits et présentations orales
Stages en situation pédagogique

Intervenants

Membres E.T.R et CTS

Durée

91h de formation théorique + 50h de stage en club

Dates

Samedi 23 et dimanche 24 mars 2013
Samedi 6 et dimanche 7 avril 2013
Du lundi 15 au dimanche 21 avril 2013
Samedi 4 et dimanche 5 mai 2013

Lieu

Chalon sur Saône ou Dijon

Coût

800 € comprenant les frais pédagogiques et les repas de midi

Aide à la formation

La formation BF2 est une formation préqualifiante à l'accès au BPJEPS AAN. Vous pouvez demander une prise en charge financière à votre OPCA.

Date limite d'inscription

Vendredi 1er mars 2013
Afin de réaliser le positionnement, renvoyer le dossier selon la fiche en annexe avec le bulletin d'inscription accompagné du règlement
L'inscription définitive sera prise en compte après étude du positionnement et confirmée par l'ERFAN.

Renseignements et inscription à :

COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE DE NATATION

19 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON
Tel : 03 80 52 46 33 - fax: 03 80 52 46 33
E-mail : bourgogne.natation@wanadoo.fr

Web : <http://bourgogne.ffnatation.fr>



Ecole R^{égionale} de F^{ormation}
aux A^{ctivités} de la N^{atation}

N° déclaration en Préfecture : 26210188721





Doaier de poaitonnement en vue de l'inacription à la formation « Brevet fédéral 2ème degré » 2013

Le candidat devra fournir :

- un CV faisant apparaître ses connaissances, ses diplômes et expériences permettant à l'ERFAN de le guider utilement
- une attestation de réussite au PSC 1

LES EQUIVALENCES ET LES DISPENSES

Pour solliciter une équivalence ou une dispense d'une partie du BF2, la personne doit :

- en faire la demande auprès de l'ERFAN de sa région,
- être licenciée à la FFN depuis au moins un an,
- être titulaire du titre d'évaluateur ENF1 et ENF 2,
- justifier d'une expérience d'enseignement au sein d'une école de Natation d'un club de la FFN d'une durée minimale de 100 heures sur une période de deux ans. L'expérience doit être justifiée sur un groupe, ayant pour objectif la préparation du test Pass'sport de l'eau de l'ENF. L'attestation est délivrée par le président du club FFN.
- Produire une certification en cours de validité attestant de la capacité à secourir une personne en difficulté dans l'eau.

Le cadre technique régional atteste de la recevabilité du dossier et valide ou non la demande.

Equivalences :

S'ils répondent aux critères définis ci-dessus, les détenteurs :

- du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif option « activités de la natation » (BEESAN),
- d'un diplôme ou titre d'enseignant ou diplôme fédéral FFN antérieur (hors entraîneurs de jeunes et moniteur FFN). Dans ce cas les éducateurs doivent être en activité au sein d'un club FFN.

sont titulaires de droit des 7 UC du Brevet Fédéral 2^{ème} degré (BF 2).

Dispenses :

S'ils répondent aux critères définis ci-dessus, les titulaires :

- du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité "activités aquatiques" (BPJEPS "AA"),

sont dispensés des UC 1, UC 2, UC 3, UC 4, UC 5 et UC 6 du Brevet Fédéral 2^{ème} degré (BF 2).

- d'une licence des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (Licence STAPS),

sont dispensés des UC 1, UC 2, UC 3, UC 4 et UC 5 du Brevet Fédéral 2^{ème} degré (BF 2).

Dossier à expédier au Comité de Bourgogne avant le vendredi 1^{er} mars 2013.



BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

STAGE

Intitulé de la formation : **BREVET FEDERAL 2ème DEGRE**

Date de la formation : **Du 23 mars au 5 mai 2013**

Lieu de la formation : **Chalon sur Saône et Dijon**

STAGIAIRE

Mme Melle M :

Club :

Adresse :

Code postal :

☎ :

Etes-vous salarié(e) du club : oui non

Fonction dans le club :

REGLEMENT

	Tarif	Nb	Total
Frais pédagogiques et repas midi	800 €		€

Ci-joint un chèque à l'ordre du **Comité de Bourgogne de Natation** de
dessus.

en règlement de la formation ci-

Date :

Signature :

Cachet et signature du président du club :

Bulletin d'inscription et règlement à retourner par courrier au :

COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE DE NATATION

19 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON

☎ 03 80 52 46 33 - 📠 03 80 52 46 33



**Ecole
Régionale de
Formation aux
Activités de la
Natation**



DIPLOMES

- Premier Secours Civique niveau 1 PSC 1
- Premier Secours en Equipe niveau 1 PSE 1
- Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique BNSSA
- Brevet Fédéral Assistant Club
- Brevet Fédéral 1er degré
- Diplômes Assistant/Evaluateur ENF :
 - ENF 1
 - ENF 2
 - ENF 3
- Officiel : lequel dans votre spécialité ?

ROLE AU SEIN DU CLUB

Nageur(se)

Quelle est votre discipline ?

- Natation Course
- Water Polo
- Natation Synchronisée

Depuis combien d'année ? Meilleur niveau de pratique ?

Tests ENF obtenus :

- Sauv'nage
- Pass'sport de l'eau
- Pass'compétition

Encadrement de groupe

Avez-vous déjà encadré un groupe de nageurs ?

- Oui
- Non

Si oui, quel niveau ?

Autres fonctions :

PARCOURS SCOLAIRE

Classe fréquentée à la rentrée 2012-2013 :

Diplômes obtenus :

- Brevet des collèges
- CAP
- BEP
- Bac
- Autres



Ecole
Régionale de
Formation aux
Activités de la
Natation



FICHE CLUB

Nom du Club :

Adresse, CP, Ville :
.....
.....

LE STAGIAIRE

Je soussigné(e)..... confirme mon engagement pour la durée de la formation dispensée en vue de l'obtention du Brevet Fédéral 2^{ème} degré.

Date et signature du Stagiaire :

LE TUTEUR

NOM, Prénom (BEESAN minimum) :

E-mail (obligatoire) :

Tel :

Je soussigné(e)..... en qualité de (diplôme)....., N° de diplôme.....m'engage à assurer la fonction de tutorat de.....lors de son stage de mise en situation pédagogique du Brevet fédéral 2^{ème} degré au sein du club de.....

Date et signature du Tuteur :

LE PRESIDENT

NOM, Prénom :

E-mail (obligatoire) :

Tel :

Avis (précisant l'engagement et/ou l'expérience du stagiaire au sein du club, dans le domaine de l'animation et de l'enseignement) :

.....
.....
.....
.....

Je déclare prendre en charge la formation du stagiaire. (Cochez la case si besoin)

Date, signature et cachet du Président :



**Ecole
Régionale de
Formation aux
Activités de la
Natation**



FICHE ADMINISTRATIVE

Pièces obligatoires pour le dossier d'inscription :

- la fiche renseignement stagiaire
- la fiche club
- la fiche administrative
- une photo d'identité
- un chèque de règlement de la formation de 800 € à l'ordre du Comité de Bourgogne de Natation
- Prise en charge par :
 - le club
 - le stagiaire

Pièces facultatives pour le dossier d'inscription :

- une copie du PSC1
- une copie du diplôme Assistant Club
- une copie du diplôme BF1
- une copie des diplômes Assistant / Evalueur ENF

Date limite d'inscription : vendredi 1^{er} mars 2013